

## Les manipulations généalogiques de Nicolas IV de Heu (1494-1547), hérédité réelle et fantasmée : un « eugénisme » à rebours ?

Issu d'une importante famille du patriciat messin, Nicolas IV de Heu (1494-1547) évolue dans un milieu particulier qui s'inscrit dans deux espaces culturels et politiques différents, mais imbriqués. D'un côté, la cité appartient, linguistiquement et culturellement, à l'espace « français », de l'autre, politiquement, c'est une ville libre d'Empire, indépendante du royaume de France, mais aussi des duchés de Lorraine et de Bar voisins. Durant la période, c'est l'un des plus gros centres urbains de l'Europe occidentale. De 1430 à 1540, sa population oscille entre 15000 et 25000 habitants<sup>1</sup>. L'économie y est encore florissante malgré un relatif déclin par rapport aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

L'oligarchie urbaine, qui a évincé l'évêque du pouvoir à la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle, préside en toute indépendance aux destinées de la cité<sup>2</sup>. Les principales institutions du pouvoir urbain sont aux mains du patriciat. Il se répartit dans six paraiges (Porte-Moselle, Outre-Seille, Port-Saillis, Saint-Martin, Jurue et le Commun), qui étaient à l'origine des associations de notables, unis par les liens du sang et habitant le même quartier, dont le souci était la défense d'intérêts communs et la mainmise sur les institutions urbaines<sup>3</sup>. Les échevins et le maître-échevin, les principaux magistrats de la cité, étaient toujours recrutés en leur sein. Le patriciat domine la ville et le plat pays qui l'entoure (le Pays messin) qui assure une large part de ses revenus. Créanciers des princes voisins, ducs de Lorraine et de Bar, ainsi que de leurs vassaux, le statut nobiliaire revendiqué par les patriciens est parfois contesté par leurs débiteurs. Les conflits furent fréquents, mais en 1473 la tentative avortée du duc de Lorraine, Nicolas d'Anjou, marqua un tournant. Face aux menaces qui mettaient en péril l'indépendance de cité, les patriciens durent faire des choix politiques et se chercher un protecteur. Ces choix furent facteurs de division, certains se tournèrent naturellement vers l'empereur, d'autres vers le roi de France, voire vers le duc de Lorraine. Ces clivages politiques furent encore accentués par la progression des idées de la Réforme qui se développèrent dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans ce contexte de crises et de tensions, l'oligarchie messine était divisée et socialement affaiblie. L'essoufflement démographique, en partie causé par les épidémies successives, et l'absence de réel renouvellement dû à une majorité d'alliances endogamiques, avaient considérablement restreint le nombre des familles des paraiges et fragilisé l'ensemble du patriciat<sup>4</sup>.

C'est dans cette période de mutations et de relatif déclin qu'a vécu Nicolas IV de Heu, né le 14 novembre 1494, de l'union de Nicolas III et de Marguerite de Brandebourg<sup>5</sup>. Nicolas III, issu d'une famille patricienne originaire de la ville de Huy, située à une trentaine de kilomètres de Liège, fut d'abord marié à Catherine Le Gronnais, elle-même issue d'une famille messine. Veuf, Nicolas III se remaria en 1492 à Marguerite de Brandebourg, fille de Godefroy et de Catherine de Chinery. Une alliance exo et hypergamique qui fait exception dans le contexte messin. Il convient de rappeler en quelques dates la biographie de Nicolas IV avant

---

<sup>1</sup> LITZENBURGER Laurent, *Une ville face au climat : Metz à la fin du Moyen Age, 1400-1530*, Nancy, PUN-Editions Universitaires de Lorraine, 2015, p. 179, 263-269.

<sup>2</sup> SCHNEIDER Jean, *La ville de Metz aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Nancy, imprimerie Thomas, 1950, p. 113.

<sup>3</sup> Sur les paraiges : SCHNEIDER Jean, *La ville de Metz aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p. 114-148.

<sup>4</sup> GANTELET Martial, « Entre France et Empire, Metz, une conscience municipale en crise à l'aube des Temps modernes (1500-1526) », *Revue historique*, t. CCCIII/1, 2001, p. 5-44.

<sup>5</sup> Sur Nicolas IV de Heu, on me permettra de renvoyer à : BLANCHARD Jean-Christophe, « Le patriciat messin et l'histoire », in CHAZAN Mireille, NAUROY Gérard (éd.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Age* (Recherches en littérature et spiritualité, 20), Bern, Peter Lang Verlag, 2011, p. 313-355, ici p. 334-351 ; *id.*, « Livres et relations d'un patricien messin de la Renaissance : la "librairie" de Nicolas IV de Heu à l'épreuve du temps », in *La Renaissance en Europe dans sa diversité*. Tome 2 : *Les savoirs, les savoir-faire et leurs transmissions*, Nancy, Groupe XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en Europe, Université de Lorraine, 2015, p. 23-43.

d'analyser son rapport à la généalogie. L'essoufflement démographique du patriciat accélère artificiellement la carrière publique de ses membres et Nicolas IV entre à l'échevinage en 1502, alors qu'il n'a que huit ans. En 1509, il est inscrit à l'université d'Heidelberg où il reçoit une formation universitaire minimale. Avant 1523, Nicolas est devenu conseiller et chambellan de l'empereur. Il suit ici un tropisme familial que les origines luxembourgeoises de sa mère sont venues renforcer. Il devient maître-échevin et assume donc la direction de la cité en 1528. Quelques années plus tard, en 1533, il est nommé conseiller et chambellan du duc de Lorraine, avant de devenir capitaine de Briey en 1535. En 1538, trois ans après le décès de son père, alors qu'il est enfin devenu seigneur d'Ennery, il épouse Anne de Failly, fille d'un noble lorrain au service du duc Antoine. Nicolas meurt à 52 ans le 25 août 1547.

A la fin des années 1520, alors que son père est encore vivant et qu'il n'est donc pas le chef de nom et d'armes de son lignage, Nicolas le Jeune est confronté, aux côtés de son frère cadet Jean et de ses autres frères, aux Le Gronnais. Les dissensions politiques et religieuses (les Heu penchent pour la Réforme) sont attisées par des querelles familiales qui portent sur la dot de la première épouse de Nicolas III<sup>6</sup>. Pendant le long conflit qui oppose les deux familles, Nicolas IV, ayant pris le relai de son père très âgé, rassemble diverses pièces plus ou moins liées au procès. Il va également mettre au point une stratégie généalogique lui permettant de rivaliser, en matière de sang et d'honneur, avec des patriciens qui prétendaient se rattacher directement aux Troyens. Les Le Gronnais descendaient ainsi d'un certain Gronaldus et se targuaient également d'être apparentés à Saint-Livier. Les Heu, originaires de Huy, immigrés à Metz à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ne pouvaient bien évidemment pas prétendre à de telles ascendances<sup>7</sup>. Il leur fallait inventer un autre système. Nicolas IV profita de son obsession généalogique, il avait déjà lui-même compilé, réalisé ou fait réaliser de nombreuses généalogies, pour rivaliser avec le pedigree prestigieux de ses ennemis. Partant de cet important corpus documentaire, il améliora par des manipulations généalogiques la qualité de son ascendance et se hissa ou pensa se hisser à un niveau social égal ou plutôt supérieur, à celui des Le Gronnais. Il s'agit là d'un eugénisme à rebours qui lui permet de faire montre d'une plus grande honorabilité mais aussi de prétendre à des alliances plus prestigieuses et en conséquence d'infléchir le cours des destinées du lignage. Ces manipulations modifiant virtuellement l'hérédité du lignage, auraient pu faciliter des alliances hypergamiques qui finalement pouvaient modifier réellement la qualité du sang et en conséquence le statut social de la descendance des Heu. L'eugénisme à rebours, rétrospectif et social, pouvait dès lors devenir prospectif et permettrait finalement d'améliorer la race noble<sup>8</sup>.

## I. L'obsession généalogique (et héraldique) de Nicolas IV de Heu

### 1. Un phénomène global mais peut-être un peu précoce à Metz

---

<sup>6</sup> ZELLER Gaston, *La réunion de Metz à la France, I<sup>ère</sup> partie : L'occupation*, Paris, Les Belles Lettres, 1926, p. 249-251 ; SCHNEIDER Jean, « Témoin d'une société en mutation : François Le Gronnais, citain de Metz (1450-1525) », *Mémoire de l'Académie Nationale de Metz*, 1999, p. 197-198.

<sup>7</sup> Sur les origines hutoises et l'implantation messine de la famille : SCHNEIDER Jean, « Du commerce à l'aristocratie terrienne. Thiébaud de Heu, citain de Metz (vers 1265-1330) », *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz (MANM)*, 1954-55, p. 13-90. Les armoiries des Heu de Metz (*de gueules à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable*) sont à comparer avec celles gravées sur le sceau de Gilles le Clockier, échevin de Huy, en 1348 (une tour crénelée chargée d'une bande sur laquelle étaient posées trois coquilles brochant) (YANS Maurice, *Les échevins de Huy. Biographies des échevins et des maires de Huy-Grande. Travail utilisant des notes d'Archives de feu Edouard Poncelet*, Liège, Société des Bibliophiles Liégeois, 1952, p. 31).

<sup>8</sup> VAN DER LUGT Maaike et MIRAMON Charles de (éd.), *L'hérédité entre Moyen Age et Époque moderne. Perspectives historiques*, Florence, Sismel, Micrologus Library, 27, 2008.

L'obsession généalogique de Nicolas IV de Heu est remarquable mais elle prend place dans un contexte général de développement de « l'entreprise généalogique<sup>9</sup> ». Un phénomène qui concerne l'ensemble de la société aristocratique de son sommet à sa base. La production généalogique de la fin du Moyen Âge et du début de l'ère moderne, fondée sur une recherche documentaire sérieuse qui n'interdit cependant pas le fabuleux, est particulièrement inventive et propose dans le domaine visuel des créations notables. En la matière, les propositions de présentation des résultats des recherches généalogiques effectuées à l'initiative de Frédéric III (1452-1493) et de Maximilien I<sup>er</sup> (1508-1519) sont exemplaires<sup>10</sup>. Les arbres généalogiques, peints sur panneaux de grands formats ou enluminés dans des manuscrits, sont une solution efficace de représentation des généalogies. Ils associent généralement le portrait en buste ou en médaillon des ancêtres avec leurs armoiries réelles ou supposées. Mais cette solution n'est pas exclusive, les ancêtres peuvent également être figurés en pied, avec leurs armoiries à leur côté et se succéder les uns aux autres dans l'ordre chronologique. Vers 1524, Guillaume IV de Henneberg-Schleusingen (1478-1559) fait ainsi dresser un arbre généalogique qui déploie ses trente-deux quartiers de noblesse. Chacun des ancêtres est représenté en buste derrière un écu à ses armes<sup>11</sup>. En 1526, Albert VII de Mecklembourg-Güstrow opte pour cette disposition quand il fait réaliser une généalogie de son lignage<sup>12</sup>. Dans l'entourage de l'empereur, les projets peuvent également être monumentaux comme en témoignent les études préparatoires conservées de Bernard van Orley pour une suite de tapisseries illustrant la généalogie des Nassau commandée par Henri III, seigneur de Bréda (1483-1538)<sup>13</sup>. Les couples y sont représentés à cheval dans un paysage champêtre, accompagnés de leurs armoiries respectives. Le séjour de Nicolas IV à Heidelberg, son alliance luxembourgeoise et plus généralement ses penchants impériaux lui ont sans doute permis de se familiariser avec ces diverses entreprises généalogiques. Mais il est une autre cause possible de la sensibilité de Nicolas IV aux généalogies. Par sa mère, il cousine en effet avec un certain nombre de chevaliers de la Toison d'or. Ces derniers se sont précocement intéressés aux origines de leur lignage et à la qualité de leurs ancêtres. Outre les tentures généalogiques perdues de d'Henri III de Nassau, chevalier de

---

<sup>9</sup> JETTOT Stéphane et LEZOWSKI Marie (dir./éd.), *L'entreprise généalogique. Pratiques sociales et imaginaires en Europe (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2016. Dans l'introduction, les éditeurs précisent qu'ils entendent « entreprise » au sens premier du terme (« dessein formé, ce que l'on a entrepris ») et leur question est donc : « À quelle action, à quel choix, à quelle prise de risque correspond la décision d'un individu ou d'un groupe de restituer l'histoire des ascendants, pour soi ou un tiers ? » C'est en somme la question qu'il convient de se poser pour analyser l'obsession et les manipulations généalogiques de Nicolas IV de Heu. Les chapitres consacrés par Christiane Klapish-Zubert à « l'invention du passé familial » et au « travail généalogique » sont essentiels pour aborder l'obsession généalogique du patricien messin (KLAPISH-ZUBERT Christiane, *La maison et le nom. Stratégie et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1990, p. 19-58).

<sup>10</sup> Pour une approche synthétique : KLAPISCH-ZUBER Christiane, *L'arbre des familles*, Paris, La Martinière, 2003, plus particulièrement le chapitre « La parade des arbres dynastiques », p. 165-171. On verra également les pages consacrées à la généalogie (« Genealogy. Maximilian between Poetry and Truth ») dans MICHEL Eva et STERNACH Maria Luise (éd.), *Emperor Maximilian I and the Age of Dürer*, Munich, Prestel, 2012, p. 160-183 ; GHERMANI Naïma, « Ancestralités princières, ancestralités patriciennes. Aspects de la culture généalogique dans le Saint Empire (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) », in ROUCHON Olivier (dir.), *L'opération généalogique. Cultures et pratiques européennes*, Rennes, PUR, 2014, p. 165-190 et SPIEB Karl-Heinz, « Dynastische Identitäten durch Genealogie », in FRIEDRICH Udo, GRENZMANN Ludger et REXROTH Frank (éd.), *Geschichtsentwürfe und Identitätsbildung am Übergang zur Neuzeit. Band 2: Soziale Gruppen und Identitätspraktiken* (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen, Neue Folge Bd. 41/2), Berlin, De Gruyter, 2018, p. 3-26.

<sup>11</sup> Meiningen, Thüringisches Staatsarchiv, Sektion I, n° 12, évoqué par SPIEB Karl-Heinz, « Dynastische Identitäten durch Genealogie », art. cité, p. 11, reproduction p. 13.

<sup>12</sup> Schwerin, Mecklenburgisches Landeshauptarchiv, 1. 12-2 Fürstengenealogien Nr.1 ([https://digitale-bibliothek-mv.de/viewer/image/PPNLHAS\\_1\\_12\\_2\\_fuerstengenealogien\\_001/1/LOG\\_0000/](https://digitale-bibliothek-mv.de/viewer/image/PPNLHAS_1_12_2_fuerstengenealogien_001/1/LOG_0000/), consulté le 18/02/2021), cité par SPIEB Karl-Heinz, « Dynastische Identitäten durch Genealogie », art. cité, p. 22.

<sup>13</sup> PONS Rouven, « Die Bewahrte Dynastie – Die Nassauischen Tapisserien als Unveräusserliche Erbstücke », *Münchener Jahrbuch des Bildenden Kunst*, LXIV, 2013, p. 39-68.

la Toison d'or depuis 1505, évoquées ci-dessus, on connaît notamment la généalogie des Luxembourg achevée par Clément de Sainghin en 1471 pour Jacques de Luxembourg († 1487), seigneur de Richebourg et chevalier de la Toison d'or depuis 1468<sup>14</sup>. On connaît encore une représentation des trente-deux quartiers de Josse de Lalaing († 1483), chevalier de la Toison d'or depuis 1478<sup>15</sup>. La parenté de Nicolas IV avec des chevaliers de la Toison d'or, clairement affirmée, a pu lui procurer des méthodes et des techniques généalogiques particulières ; elle lui permettait également d'affirmer un statut social supérieur à celui des autres patriciens<sup>16</sup>. Du côté paternel, Nicolas reste cependant un membre des paraiges et il appartient pleinement à l'oligarchie urbaine de la cité. Dans cette dimension, son comportement peut être comparé à celui des autres patriciens de l'Empire. Si leurs pratiques pouvaient être identiques à celles de la noblesse, il est avéré qu'elles répondaient à des préoccupations bien différentes. L'analyse des « livres de lignage » est révélatrice. Ces ouvrages apparus dans les années 1520-1530 à Nuremberg, Francfort et Augsburg, ont connu un réel développement à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. On citera, par exemple, car ils sont bien connus et peuvent être comparés à un manuscrit ayant appartenu à Nicolas IV, le livre d'honneur des Fugger (1545-1547) et le livre des Melem (entre 1548 et 1550)<sup>18</sup>. Naïma Ghermani souligne que la multiplication des livres de famille du patriciat et des familles de marchands d'Augsbourg apparus au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle fut liée à « deux changements importants dans l'histoire de la ville : l'ouverture du patriciat à d'autres familles en 1538 et, dix ans plus tard, la modification de la constitution urbaine décrétée par Charles Quint qui accorde un poids considérable au patriciat dans le gouvernement de la cité...<sup>19</sup> » A Metz, au contraire, il semble que ce soit l'affaiblissement du patriciat et les conflits internes qui soient à l'origine des travaux généalogiques de Nicolas IV de Heu et de manière plus précoce.

## 2. Les travaux généalogiques de Nicolas IV de Heu :

---

<sup>14</sup> BUTAUD Germain, « Pour un panorama des écrits généalogiques en France à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle) », in ROUCHON Olivier (dir.), *L'opération généalogique. Cultures et pratiques européennes, op. cit.*, p. 141-163, ici p. 153-154 et 160-161 ; BUTAUD Germain, « Enquête généalogique et histoire : l'Artois et les régions voisines dans la *généalogie de Luxembourg* de Clément de Sainghin (1471) », in PROVOST Alain (dir.), *Les Comtes d'Artois et leurs archives. Histoire, mémoire et pouvoir au Moyen Âge*, Arras, Artois Presses Université, 2012, p. 133-159.

<sup>15</sup> VAN DEN BERGEN-PANTENS Christiane, « Le tableau des 32 quartiers de Josse de Lalaing, chevalier de la Toison d'or, seigneur de Brosende († 5 août 1483) », in CAUCHIES Jean-Marie et GUISET Jacqueline (dir.), *Du métier des armes à la vie de cour, de la forteresse au château de séjour : familles et demeures aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Turnhout, Brepols, p. 195-204.

<sup>16</sup> On me permettra de renvoyer à : BLANCHARD Jean-Christophe, « Réflexions sur l'influence de la Toison d'or en Lorraine », in ROTH François, *Lorraine, Bourgogne et Franche-Comté, mille ans d'histoire*, Moyenmoutier, EDHISTO, 2011, p. 185-207, ici p. 196-199.

<sup>17</sup> GHERMANI Naïma, « Ancestralités princières, ancestralités patriciennes. Aspects de la culture généalogique dans le Saint Empire (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) », art. cité., p. 183-189 ; Aude-Marie Certin, « L'entreprise généalogique des élites urbaines du sud de l'Empire au prisme des livres de lignage du XVI<sup>e</sup> siècle », in JETTOT Stéphane et LEZOWSKI Marie (dir./éd.), *L'entreprise généalogique. Pratiques sociales et imaginaires en Europe (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, op. cit., p. 235-246.

<sup>18</sup> *Die Fugger im Bild. Selbstdarstellung einer Familiendynastie der Renaissance. Begleitbuch zur Schatzkammerausstellung anlässlich der Erwerbung des "Ehrenbuchs" der Fugger, Cgm 9460, und der "Fuggerorum et Fuggerarum ... imagines", Cod.icon. 380*, Lucerne, Quaternio, [2010] ; on peut voir le document en ligne : <https://bildsuche.digitale-sammlungen.de/index.html?c=viewer&bandnummer=bsb00042105&pimage=00001&v=100&nav=&l=de>

(consulté le 18 février 2021) ; MONNET Pierre, « La ville et le nom. Le livre des Melem, une source pour l'histoire privée des élites francfortoises à la fin du Moyen Âge », *Journal des Savants*, 1999, n° 2, p. 491-539.

<sup>19</sup> Naïma GHERMANI, « Ancestralités princières, ancestralités patriciennes. Aspects de la culture généalogique dans le Saint Empire (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) », art. cité., p. 185-186.

Nicolas IV a possédé, commandité et/ou écrit un certain nombre de documents généalogiques<sup>20</sup>. Ces derniers ont pu être marqués par les influences extérieures à la cité qui viennent d'être évoquées. Mais il convient d'évoquer les souvenirs généalogiques qu'André de Rineck (v. 1444-1527) laissa dans son armorial (1473). Initiateur du mariage de Nicolas III et de Marguerite de Brandebourg, parrain de Nicolas IV, André, lui aussi issu d'une union mixte, eut à cœur de manifester son appartenance aux paraiges, obtenue par sa mère, et de conserver le souvenir des origines wurtzbourgeoises de son père. Ses quartiers paternels et maternels ont été insérés dans leur marche respective au sein de l'armorial qui appartient après sa mort à son filleul<sup>21</sup>. Preuve de l'intérêt qu'il portait à ce document, Nicolas IV a d'ailleurs complété ce document notamment en ajoutant des tableaux de quartiers de parents du côté maternel dont certains étaient liés à l'ordre de la Toison d'or.

Le manuscrit 1751-52 de la Bibliothèque royale de Belgique, en partie autographe, ne concerne pas les Heu, mais il est particulièrement révélateur de la méthode de Nicolas IV. Pour dresser les généalogies des maisons souveraines du comté-duché de Luxembourg, l'auteur a rassemblé une large documentation provenant de divers endroits : « extrait des anciens livres en parchemin des abbayes et colleges de Triesves » (fol. 62r), « extrait du catalogue des abbes d'Echternach [...] et des anciennes chartes de Saint Maximin de Coley, de Metlech et d'Echternach » (fol. 64r), « ung extrait de Verdun, d'Orvaulx, de Saint Humbert, de Saint Pieremont et de Juvegny et de Mouson » (fol. 67r), « extrait de l'arche de Septfontenne » (fol. 106r). Cette quête aboutit notamment à la confection d'une « genealogie des contes de Lucembourg selon des anciennes chartes trouvees a Verdung et en Heynault et aultres enseignementz » (fol. 75r, 85r-v, 76r). Ces preuves clairement présentées comme telles peuvent être rassemblées dans des dossiers particuliers. Il en est ainsi de celui intitulé : « Plusieurs lettres faisant mention comme Sigisbert estoit pere de Conrard, conte de Lucembourg ». Nicolas IV peut y préciser explicitement les informations qu'il a pu en tirer : « on trouve en une chartre de l'abaye d'Echternach comme Henry, conte de Lucembourg, filz de Conrard, retira par subtil moyen l'advocatie de Burtrand dudit Echternach (...) » (fol. 63v). Les généalogies présentent la maison de Luxembourg des temps mérovingiens jusqu'à Charles Quint. L'auteur du manuscrit souligne les liens unissant le duché, berceau de sa famille maternelle, avec l'empereur qui eut « pour premier tiltre dessus les fonds en la ville de Gant duc de Lucembourg l'an mil V C » (fol. 76r). Les branches collatérales (Houffalize, Vianden, Grandpré, fol. 72r-v, 81r-v, 84r) et alliées (Bohème, fol. 79r-v) des comtes-ducs sont également largement présentes. Car ces questions généalogiques ne sont pas vaines préoccupations érudites, elles ont un intérêt pour leur auteur et son sang. Les comtes de Grandpré font partie de l'ascendance de « Marguerite [de Brandebourg] à present damme de Clervaulx que engendrit le seigneur d'Ennery à present vivant [Nicolas IV] » (fol. 84r). Les seigneurs de Houffalize sont les ancêtres de Richard de Mérode qui est marié à « la fille au seigneur d'Ennery » (fol. 72v), c'est-à-dire à Gertrude de Heu, une sœur de Nicolas IV. Ces éléments, parmi d'autres, permettaient à ce dernier de se valoriser grâce à son ascendance maternelle. Ils lui permettaient encore de signaler des alliances prestigieuses nouvelles qui confortaient ses proximités luxembourgeoises et par transitivité menaient à la personne même de l'empereur.

Contrairement au précédent, le manuscrit 5028 de la bibliothèque de l'Arsenal concerne directement le lignage des Heu et Nicolas IV. Ce manuscrit contient un horoscope dressé en 1528 pour ce dernier et une généalogie illustrée qui comprend seize degrés dont les huit premiers sont pris dans le *Miroir des Nobles de la Hesbaye* de Jacques de Hemricourt (1333-

---

<sup>20</sup> Cette présentation est en partie reprise : BLANCHARD Jean-Christophe, « Le patriciat messin et l'histoire », art. cité, p. 340-354.

<sup>21</sup> On me permettra de renvoyer : BLANCHARD Jean-Christophe, *L'armorial d'André de Rineck (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336)*, Paris, Le Léopard d'or, 2008, p. 10-11.

1403)<sup>22</sup>. Les couples d'ancêtres y sont représentés en pied et tenant un écu, à leurs armes à partir du dixième degré. Chaque enluminure est accompagnée d'un texte plus ou moins long qui expose la biographie des personnages représentés. Formellement, ce document se rapproche tant de la généalogie d'Albert VII de Mecklembourg que des livres de lignage des Fugger ou des Melem. Cette généalogie fait descendre les Heu, originaires de Huy et arrivés à Metz au XIII<sup>e</sup> siècle, d'Otton de Warfusée qui vivait en 1086 dans le pays de Liège. L'ensemble de la généalogie est homogène, un seul copiste, un seul enlumineur, jusqu'au quinzième degré : Nicolas III et Marguerite de Brandebourg. Le texte joint à l'illustration de ce degré est par ailleurs le plus bref : « Seigneur Nicole de Heu, fil Jehan de Heu, seul heritier qu'est à présent<sup>23</sup>. » Cette courte notice pourrait induire une fourchette de datation assez précise de la rédaction du document : entre 1492, année de l'union de Nicolas III et de Marguerite de Brandebourg, et 1494, année de la naissance de Nicolas IV. Mais dans l'enluminure, la représentation de Nicolas III, correspond à celle d'un homme âgé et le style des vêtements suggèrent plutôt celui des années 1520. L'étroite connexion de l'horoscope et de la généalogie invite également à repousser la datation de cette dernière. Le seizième et dernier degré concerne Nicolas IV : « Seigneur Nicolas de Heu, chevalier, seigneur d'Ennery et capitaine de Briey, ot à femme dame Anne de Failly, fille de seigneur Jehan de Failly, capitaine de Sancy<sup>24</sup>. » Il a été ajouté après 1538, date du mariage des deux époux.

Le troisième et dernier manuscrit, celui qui nous intéresse particulièrement ici, est conservé à la Bibliothèque royale de Belgique sous la cote Gœthals 1327. Dans son état de conservation actuel, ce manuscrit, qui contient des documents concernant la famille et le patrimoine des Heu, pourrait d'abord être perçu comme un livre de raison. Il a pourtant initialement été conçu comme un recueil généalogique. Ce recueil a ensuite été truffé de notes diverses et variées qui ont progressivement masqué le but initial de l'entreprise. On ne peut exclure l'hypothèse que Nicolas III en fut l'instigateur, mais il est fort probable que Nicolas IV soit largement intervenu dans sa conception originelle.

Du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, la dévolution du manuscrit prouve l'intérêt qui lui a continuellement été porté par les descendants de Nicolas IV. Le manuscrit a appartenu successivement à sa fille unique Elisabeth, puis à la fille de cette dernière, Claude d'Eltz, seule héritière de Godefroid d'Eltz. Claude, ayant épousé Claude de Lannoy en 1631, elle transmet le manuscrit à la branche des Lannoy-Clervaux établie au Luxembourg et éteinte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ensuite, l'intérêt patrimonial de ce document fut perçu par Félix-Victor Gœthals qui l'acquiesça pour sa propre collection avant de le léguer à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

L'essentiel du contenu a été écrit dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle, mais comme le manuscrit est longtemps resté aux mains des héritiers de Nicolas IV, il fut régulièrement augmenté. Ses propriétaires successifs ont chacun laissé des données qui correspondent à leurs centres d'intérêts respectifs. Cette longue sédimentation explique l'actuelle complexité du manuscrit. Rappelons cependant qu'il contient notamment un mélange d'éléments concernant le lignage :

Des généalogies, souvent accompagnées d'armoiries, dont deux arbres figurés, des Heu ;

---

<sup>22</sup> DIGOT Auguste, « Généalogie de la maison de Heu, établie à Metz et dans le pays de Liège, précédé de l'horoscope dressé pour Nicolas de Heu par l'astrologue Laurent le Frison », *Bulletins de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1857, p. 65-97 ; HEMRICOURT Jacques de, *Œuvres*, éd. Camille de Borman, t. 1 : *Le miroir des nobles de Hesbaye*, t. 2 : *Le miroir des nobles de Hesbaye. Codex diplomaticus – Tableaux généalogiques*, Bruxelles, Kiessling et Cie, P. Imbreghts, successeur, 1910, 1925 et t. 3 : *Introduction*, Bruxelles, Maurice Lamertin, 1931 (sur le *Miroir*, p. XXX-LIX).

<sup>23</sup> DIGOT Auguste, « Généalogie de la maison de Heu, établie à Metz et dans le pays de Liège, précédé de l'horoscope dressé pour Nicolas de Heu par l'astrologue Laurent le Frison », art. cité, p. 97.

<sup>24</sup> DIGOT Auguste, *loc. cit.*

Mais aussi des Florange-Ennery, des Brandebourg, des Baudoche, des Chevallat, ainsi que des comtes de Hainaut, des comtes de Dreux et de Braine, des ducs de Lorraine, etc... ;

Des tableaux de quartiers et analyses de filiation de ces mêmes familles ou d'autres ;

Des notes familiales : dates de naissance des enfants de Nicolas III de Heu avec listes des parrains et marraines, mention de décès, etc... ;

Des documents historiographiques comme des extraits de chroniques messines, toulouses et autres, des fragments d'annales lorraines ou plus particulièrement centrées sur Ennery, des notes historiques messines, lorraines ou plus générales ;

Enfin, des copies ou des résumés de chartes relatives aux mêmes espaces.

On y retrouve le même scrupule de la preuve que dans le manuscrit 1751-52 de la Bibliothèque royale de Belgique. Ce souci de la vérité manifeste l'importance pour leur auteur des questions traitées. L'ancienneté des origines du lignage, la qualité des alliances nouées et l'affirmation du prestige social des Heu doivent être solidement étayés. Cet ensemble documentaire solide montre que les Heu sont un lignage puissant dont la position éminente est assurée par des alliances conclues, tant dans le patriciat de la cité messine que dans la noblesse voisine, tant Luxembourgeoise que Lorraine. Enfin, la généalogie des seigneurs de Florange, issus d'une branche cadette des ducs de Lorraine, et les informations relatives à la terre d'Ennery, permettent à Nicolas IV de rappeler l'importance de cette seigneurie. Cette dernière, acquise par Thiébaud de Heu dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, a largement contribué à asseoir les bases de la puissance d'un lignage, issu, rappelons-le, d'une famille de marchands hutois.

Deux généalogies manuscrites sont consacrées aux Heu dans le manuscrit Gœthals 1327. La première qui va de Thiébaud de Heu, dont il vient d'être question, à Nicolas III, est composée d'une notice sur le principal représentant de chaque degré, accompagnée d'un portrait en médaillon de l'ancêtre et des armoiries des père et mère de son épouse (fol. 4r-9r). Sur son portrait, une inscription signale que Nicolas III est âgé de 60 ans (*anno etatis prope 60*). La généalogie peut donc être datée du début des années 1520<sup>25</sup>. Plus loin dans le manuscrit (fol. 64r-76r), une autre généalogie des Heu a été composée ; elle est intitulée : *S'ensuit la dessand de Heu abreegee et bien verifiee*. C'est une version à peu près similaire à celle du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. Moins élégante, aucune enluminure ne l'accompagne et l'écriture y est une cursive peu soignée, elle est cependant plus complète. Cette généalogie comporte, en effet, un degré supplémentaire et les informations y sont plus denses. Le premier degré, inédit par rapport au manuscrit de l'Arsenal se résume à son seul titre : « Le premier chapitre des conttes de Bouilloignes desquels lesdits de Heu en dessande », mais sous-entend une filiation particulièrement importante sur laquelle nous reviendrons. Cette généalogie s'achève avec Nicolas III. La composition de ce texte peut être située dans une fourchette allant de 1527 à 1535 : le conflit opposant les Heu et les Le Gronnais est mentionné mais Nicolas III paraît encore en vie.

Parmi cet ensemble de documents, deux généalogies sont insincères et ont fait l'objet de manipulations de leur(s) auteur(s). Il s'agit de celles qui prennent leurs premiers degrés au *Miroir des nobles de La Hesbaye* : Arsenal 5028 et Gœthals 1327, fol. 64r-76r. La seconde, moins esthétique mais plus complète, est par ailleurs connectée, dans le manuscrit, à l'exposé de l'affaire qui oppose les Heu et les Le Gronnais qui est intitulé : *Les tort et tyrannie que les gouverneurs de la citez de Mets ont eu fait à ceulx de Heu depuis l'an V<sup>e</sup> XXVII ans* (Gœthals 1327, fol. 77-78 v<sup>o</sup>). Ces généalogies, forgées à partir des recherches de Jacques de Hemricourt, pourraient bien avoir été conçues pour renforcer le prestige des Heu confrontés aux Le Gronnais et à leur ancêtre mythique, Gronaldus, l'un des fondateurs troyens de Metz.

---

<sup>25</sup> Selon les auteurs, Nicolas III est né en 1461 ou en 1465.

## II. Les manipulations généalogiques de Nicolas IV de Heu

Il convient maintenant d'analyser le degré de finesse de cette forgerie et de tenter d'en percevoir l'intentionnalité. Il va sans dire que Nicolas IV n'avoue pas lui-même ses manipulations, il faut donc chercher des indices corroborant l'hypothèse de celles-ci et la volonté consciente de leur auteur de les mettre en œuvre dans le but que nous supposons, celui de donner un lustre supplémentaire aux origines familiales dans le contexte judiciaire de cette fin des années 1520.

### 1. Des fondements théoriques :

Plusieurs textes présents dans le manuscrit Gœthals 1327 permettent de déceler l'intentionnalité de Nicolas IV. Le premier d'entre eux est un bref « traité » intitulé *De consanguinité (sic)* (fol. 12v-13r). Les définitions des concepts essentiels à la compréhension des notions d'affinité et de consanguinité, qui accompagnent les schémas illustrant ces concepts, posent les bases théoriques du travail généalogique de Nicolas.

Consanguinité est acinence<sup>26</sup> de personne de cestuy provenent que l'ung dessent de l'autre ou autrement consanguinité est ligacion atraicque charnelle dessendant du mesme tocque<sup>27</sup>. Et est dicte consanguinité de "con" quy est autant à dire en latin comme ensemble ou unis et "sanguinité" est autant à dire ensemble que union de sang.

Que c'est de ligne. Ligne est la collection des personnes dessendant du mesme tocque ung degré contenant et distinguent les membres. Il y a de III sorte de lignes c'est assçavoir : ligne dessendant, ligne assendant et ligne collateralle.

Que c'est de degré. Degré est une abitude<sup>28</sup> des personnes distant par lequel degré on congnoist la distance de la cognation ou agnation et combien deulx personnes entre ce differt et est dis degré à la similitude d'une eschelle car on monte du prochain au plus prochain pareillement on dessend de degres à autres.

Il s'agit peut-être de la traduction en français de textes latins auxquels Nicolas a pu avoir accès grâce à un manuscrit ayant appartenu à Thierry Bayer de Boppart, évêque de 1364 à 1384, ensuite conservé dans les fonds documentaires de la cathédrale<sup>29</sup>. Nicolas IV de Heu disposait donc du *minimum minimorum* des fondements juridiques du système de parenté de son temps et pouvait muni de ces outils aborder ces questions dans une approche proto-anthropologique<sup>30</sup>.

### 2. Des faits honnêtement relatés

---

<sup>26</sup> Assenance : assignation, donation ou signe, indice, témoignage (GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française...*, t. 1, Paris, F. Vieweg, 1881, p. 431).

<sup>27</sup> Estoc : souche, tronc (GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française, op. cit.*, p. 615).

<sup>28</sup> Habitude : relation, affinité, disposition qui existe entre plusieurs personnes ou plusieurs choses : <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/habitude> (consulté le 18 février 2021).

<sup>29</sup> Metz, Bibliothèque municipales, ms. 61 : 4° *Ad honorem summe unitatis et individue Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sancti, et ad stabilitatem universe Ecclesie et utilitatem audientium. Incipit commentum arboris consanguinitatis per compendium visificatum (sic) et per jura probatum a magistro Jo. de Deo Yspano, per XVIII regulas declaratum causa brevittatis, sed tam veraciter quam fideliter super operis imperfectione veniam postulante a letoribus (sic).* – Incipit : "Arbor constructa prius utraque regula stricta." ; 5° *Incipit Arbor consanguinitatis magistri Rob(erti).* – Incipit : "Quia tractare intendimus de consanguinate." – Desinit : "cum proavo vero nequaquam. Explicit Arbor consanguinitatis et affinitatis" (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. V, Metz-Verdun-Charleville, Paris, Imprimerie nationale, 1879, p. 25).

<sup>30</sup> TEUSCHER Simon, « Bilatéralité vs conceptions androcentriques de la parenté en Europe : quelques réflexions à partir des *arbores consanguinitatis* de la fin du Moyen Âge », *Genre & Histoire* [En ligne], 21 | Printemps 2018, mis en ligne le 01 septembre 2018 : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/3483> (consulté le 18 février 2021).



Comme nous l'avons vu dans les différents manuscrits évoqués ci-dessus, quand Nicolas IV élabore des généalogies, qu'elles concernent des dynasties princières, des familles de la noblesse féodale ou la sienne, il est capable de rechercher et de fournir les preuves nécessaires. Il consulte notamment des chroniques et des chartes et ne néglige pas les aspects théoriques et juridiques qui garantissent aussi la qualité de ses productions et de leur structuration. Cette qualité est nécessaire dans le contexte officiel des procédures judiciaires qui opposent alors les Heu aux Le Gronnais. Mais, les documents généalogiques que nous allons analyser ici, ne sont pas rentrés dans le domaine du droit. Ils ne semblent pas avoir été produits en justice par les protagonistes.

Il est impossible d'analyser l'ensemble des données rassemblées dans le manuscrit Gœthals 1327, il convient donc de faire le choix de certaines propositions de Nicolas IV qui sont particulièrement révélatrices de ses connaissances et de ses méthodes, de ses objectifs aussi. La figure féminine qui porte les armoiries de Nicolas III et de Marguerite de Brandebourg, est à cet égard emblématique, dans tous les sens du terme (Gœthals 1327, fol. 105r)<sup>31</sup>. Inspirée d'une Vénus de Cranach l'Ancien, pudiquement vêtue d'une tunique, cette allégorie de l'union des Heu et des Brandebourg porte les armoiries des deux lignages : *de gueules à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable et écartelé, aux 1 et 4 : de gueules à l'écusson d'argent ; aux 2 et 3 : d'or au chef de gueules chargé de trois merlettes d'argent* (cf. figure 1). Ces armoiries, représentées en couleurs, sont mises à l'honneur dans cette représentation en grisaille. L'ensemble, placé sous un arc en plein cintre, est justement entouré des trente-deux quartiers de Nicolas IV (cf. annexe 1 et figure 2)<sup>32</sup>. L'observation de ces quartiers permet d'apprécier la qualité des informations généalogiques alors en possession de Nicolas. Globalement, l'ensemble proposé est très cohérent malgré quelques approximations et des erreurs à la cinquième génération, la dernière prise en compte. Du côté paternel, les seize quartiers correspondent aux alliances connues. Compte-tenu du choix iconographique, il est normal que ni les noms, ni les prénoms, des personnages représentés par ces armoiries ne soient ici mentionnés. Mais, notons qu'à ce niveau de la chronologie, la cinquième génération se situe dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les prénoms de certaines épouses est également inconnu dans les autres généalogies réalisées par Nicolas IV. Il convient de dire qu'ils font toujours défaut dans l'état actuel des connaissances. On peut donc globalement conclure que les ancêtres messins et leurs armoiries sont bien connus. Dans d'autres généalogies familiales, malgré les manques déjà signalés, les Heu sont capables de remonter jusqu'à la septième génération soit jusqu'à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et sans recourir à aucune supercherie. Cette profondeur généalogique est remarquable sans être exceptionnelle, elle s'explique notamment par la qualité des sources auxquelles les patriciens pouvaient avoir accès. La détermination des seize quartiers maternels est en revanche plus problématique. Nicolas IV, aidé par la copie des preuves de noblesse d'un grand-oncle maternel, chanoine de Trèves, ne parvient pourtant pas à retrouver les seize armoiries des ancêtres de cette dernière. *Le double en tesmoignaige de la noblesse de Ferry de Brandebourg, ané filz de Clervaulx fait à doien et chappitre de l'esglise de Treuves etc. translatee en françoys* et *Le double du tesmoignaige des IIII lignes dudit Ferri*

---

<sup>31</sup> Sur l'importance des armoiries en matière de généalogie : NASSIET Michel, « Nom et blason. Un discours de la filiation et de l'alliance (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », *L'Homme*, 1994, t. 34, n° 129, p. 5-30 ; MORSEL Joseph, *Noblesse, parenté et reproduction sociale à la fin du Moyen Âge*, Paris, Picard, 2017, p. 41 et suivantes.

<sup>32</sup> Cette représentation est différente de celle classiquement attendue d'un tableau de quartiers mais les trente-deux armoiries entourant la figure féminine correspondent bien aux trente-deux quartiers de Nicolas IV (cf. figure 2). Sur ces documents permettent notamment d'intégrer un ordre de chevalerie, de participer aux tournois ou de devenir chanoine dans un chapitre noble et traitent à part égale ascendance masculine et féminine : HARDING Elizabeth et HECHT Michael, « Ahnenproben als soziale Phänomene des Spätmittelalters und der Frühen Neuzeit. Eine Einführung », in *Id.* (éd.), *Die Ahnenprobe in der Vormoderne. Selektion - Initiation - Repräsentation*, Münster, Rhema, 2011, p. 9-83.

*despart mere damme Françoise d'Argenteaux* (Goethals 1327, fol. 42v) lui permettent de compléter aisément les huit quartiers paternels de sa mère<sup>33</sup>. La question des huit quartiers maternels de cette dernière est plus délicate. L'ascendance de Catherine de Chinery, grand-mère maternelle de Nicolas IV, est nettement moins assurée. Mais il faut avouer qu'aujourd'hui encore, les origines des Chinery sont obscures. Les grands-parents paternels de Louis, père de Catherine, ne nous sont pas connus. Les armoiries du couple sont pourtant représentées. Celles de l'épouse (*d'or au lion naissant de sable*) évoque une alliance avec une Argiet. Hélas, cette dernière famille est aussi mal documentée. Les armoiries de la grand-mère maternelle de Louis sont restées vierges. Il en va de même de celles de la grand-mère paternelle de l'épouse de Louis, Catherine de Raville. L'une et l'autre sont connues par les généalogistes actuels. Notons enfin que les derniers quartiers de cet ensemble : Haussonville et Châtelet, deux lignages nobles lorrains bien connus, ne correspondent pas aux données généalogiques proposées dans la bibliographie récente, où la mère de Catherine de Raville est Lise de Lenoncourt, fille de Jean et de Lise des Armoises<sup>34</sup>. Malgré quelques approximations qui concernent donc l'ascendance féminine et malgré l'illogisme apparent de l'organisation de ces trente-deux quartiers, cette représentation synthétique est plutôt cohérente et « honnête »<sup>35</sup>.

Les remarques précédentes ne doivent pas fausser notre jugement sur l'importance cruciale, aux yeux de Nicolas IV, de son ascendance maternelle. C'est en effet grâce à sa mère Marguerite de Brandebourg qu'il peut prétendre descendre de Charlemagne. Ce que Nicolas démontre de point en point sur deux feuillets qui précèdent justement la représentation allégorique de ses trente-deux quartiers : *S'ensuit comme monseigneur d'Ennery est descendu de Charlemagne, empereur et roy* (Goethals 1327, fol. 103v-104r). Son intention est ici évidente. Il n'est pas utile d'analyser chaque degré de la démonstration de Nicolas IV, soulignons plutôt qu'en suivant les lignées cognatiques il descend bien du carolingien (cf. figure 3). Aucune erreur, aucun mensonge ne sont ici à déplorer. Les quelques rares raccourcis pris par l'auteur de cet argumentaire sont sans doute plus imputables à la qualité de ses sources qu'à une volonté de tricher. Il ne lui est en effet pas utile de le faire pour prouver que le sang carolingien coule désormais dans les veines des Heu.

### 3. La forgerie

Nicolas IV de Heu descendait donc bien de Charlemagne par sa mère. Mais cela ne suffit vraisemblablement pas. Un autre Preux fut donc convoqué pour faire davantage contrepoids aux ancêtres légendaires des Le Gronnais. Nicolas suggéra donc la parenté des Heu avec les comtes de Boulogne et plus particulièrement avec le neuvième Preux, Godefroy de Bouillon<sup>36</sup>.

<sup>33</sup> Nicolas IV a également ajouté une partie des seize quartiers maternels dans l'armorial d'André de Rineck : « Les VIII lignes de Marguerite de Brandebourg, femme seigneur Nicolle de Heu, chevalier, 1527 ». Cet ensemble devait être suivi par : « Les XVI lignes de messire Nicolle de Heu, chevalier, seigneur d'Annery, etc. » mais l'annonce est restée lettre morte (BLANCHARD Jean-Christophe, *L'armorial d'André de Rineck, op. cit.*, p. 235-237).

<sup>34</sup> Detlev Schwennicke. *Europäische Stammtafeln. Neue Folge*, vol. I, 2, *Przemysliden, Askanier, Herzoge von Lothringen, die Häuser Hessen, Wüttemberg und Zähringen*, Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, 1999, t. 214 (Châtelet) ; Detlev Schwennicke. *Europäische Stammtafeln. Neue Folge*, vol. 26, *Zwischen Maas und Rhein* 2, Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, 2009, t. 28 (Haussonville) et t. 75 (Raville).

<sup>35</sup> L'ordre des armoiries ne correspond pas systématiquement à l'ordre des alliances de la cinquième génération où l'on observe quelques inversions (cf. figure 1) : Mortel/Lohier, Baudoche/Haquier, Meysembourrg/Brenner et Rochefort/Horion.

<sup>36</sup> Sur les Neuf Preux et la diffusion du thème : SALAMON Anne, « Les Neuf Preux : entre édification et glorification », *Questes*, n° 13, janvier 2008, p. 38-52 : [http://questes.free.fr/pdf/bulletins/mythes/Mythes\\_Anne%20Salamon.pdf](http://questes.free.fr/pdf/bulletins/mythes/Mythes_Anne%20Salamon.pdf) (consulté le 18 février 2021) ; EGOROV Andrey, « Charismatic Rulers in Civic Guise: Images of the Nine Worthies in northern European town halls of the 14th-16th centuries », in BEDOS-REZAK Brigitte Miriam, RUST Martha Dana (éd.), *Faces of Charisma: Image, Text, Object in Byzantium and the Medieval West*, Leiden, Boston, Brill, 2018, p. 205-239.

La forgerie, plutôt habile, est conçue à partir du *Miroir des Nobles de Hesbaye*, de Jacques de Hemricourt. La connexion des Heu, originaires de Huy, avec les familles retenues par Hemricourt était et reste encore parfaitement compréhensible. Les Heu sont pourtant totalement absents du *Miroir*. L'ascendance proposée à partir de cette source, qui part d'Otton de Warfusée pour arriver à Humbert de Bernalmont, est sans fondement historique. Elle permet, outre de donner des origines chevaleresques aux Heu, de suggérer un lien de parenté avec Godefroy de Bouillon. Cette construction se retrouve dans les deux généalogies écrites à la fin des années 1520 mais avec quelques variantes (cf. figure 4). La généalogie contenue dans le manuscrit 5028 de la Bibliothèque de l' Arsenal évoque une première fois Godefroy dans la deuxième notice, consacrée au fils d'Otton de Warfusée, Libert, qui vivait au moment où « morut Goffroy de Billon en Jhérusalem<sup>37</sup> ». Le neuvième Preux est un simple repère chronologique mais son nom est tout de même cité. La notice suivante, qui traite d'Alix, unique héritière de Libert, est plus explicite. On y apprend qu'elle épousa « mesire Rasse de Boullongne, dit à la Barbe, parans à Gotfroy de Boullongne et frère à conte de Domertin en Genelle<sup>38</sup>. » Jacques de Hemricourt est bien la source de ces notices mais Godefroy de Bouillon n'y est pas mentionné<sup>39</sup>. Mais c'est par cette allusion que Nicolas IV fait le lien entre Godefroy et son lignage : rejets de Rasse, les Heu descendraient des comtes de Boulogne et seraient donc apparentés au neuvième Preux. Or Thiébaud de Heu, le fondateur messin de la puissance familiale, n'est pas le petit-fils d'Humbert de Bernalmont et ne peut donc être relié à Rasse de Boulogne et Alix de Warfusée. La seconde généalogie, celle des feuillets 64-76 du manuscrit Goethals 1327, plus complète et plus complexe, présente ces éléments différemment. Elle affirme d'emblée les liens qui unissent les comtes de Boulogne et les Heu : *Le premier chapitre des conttes de Bouloignes desquels lesdits de Heu en dessande* (fol. 64r). Mais ce premier chapitre se compose seulement de ce titre. Les allégations contenues dans ce bref énoncé ne sont donc pas développées. Le deuxième chapitre expose « comme lesdits de Heu ont prin leur extraction de pais de Liege de messir Ottes de Warfexxe, signeur en Hesbaigne » (fol. 65r). Il y est dit que : « A temps que l'ampereur Henry le III<sup>40</sup>, dit le tyran, et que Owiers fust esleux esvesque de Liege apprit la mort de l'esvesque Henry<sup>41</sup>, comme le *Coronicques des evesque de Liege* le m'est, en l'an mille C et II ans advoit lassé Gotfroy de Bouillyon ung noble et puissans chevalier nommé messir Ottes, signeur de la terre de Warfexee (...). » Comme nous l'avons déjà vu, en traitant d'Otton de Warfusée, Jacques de Hemricourt ne mentionne pas Godefroy de Bouillon :

Ilh avient jadis, al temps que Henry li quars de ce nom estoit empereur des Romains et Obiers estoit evesque de Liege, après le mort del evesque Henry dit le paisible, assavoir l'an del nativiteit Nostre Saingnor M C et dois ans, que uns chevaliers nommés Ottes demoroit en Hesbaing et astoit sires delle terre de Warfezée<sup>42</sup>.

La mise en perspective des deux textes explique cependant cette date de 1102, qui étonne quand elle est associée à un évènement auquel aurait pris part Godefroy de Bouillon, mort le 18 juillet 1100. Dans ce deuxième chapitre de cette généalogie des Heu, l'ajout de la phrase : « advoit lassé Gotfroy de Bouillyon (...) Ottes, signeur de de la terre de Warfexee » est plus signifiante que la simple allusion à Godefroy faite sans la généalogie de l' Arsenal. Compte tenu du fait que Godefroy n'a pas eu de descendant, il est peu probable que l'auteur de cet ajout ait

<sup>37</sup> DIGOT Auguste, « Généalogie de la maison de Heu, établie à Metz et dans le pays de Liège, précédé de l'horoscope dressé pour Nicolas de Heu par l'astrologue Laurent le Frison », art. cité, p. 91.

<sup>38</sup> DIGOT Auguste, *loc. cit.*

<sup>39</sup> HEMRICOURT Jacques de, *Œuvres*, éd. Camille de Borman, t. 1 : *Le miroir des nobles de Hesbaye, op. cit.*, p. 5 et 7.

<sup>40</sup> Henri IV, empereur de 1084 à 1105.

<sup>41</sup> Otbert, succède à Henri I<sup>er</sup> de Verdun, évêque de Liège de 1075 à 1091, et meurt en 1119.

<sup>42</sup> HEMRICOURT Jacques de, *loc. cit.*

voulu faire allusion à la filiation des deux hommes. Cela étant, il n'est pas exclu qu'un certain degré de parenté entre Otton et Godefroy ait pu être sous-entendu dans cette formulation. Mais il s'agit peut-être plus simplement de faire allusion à une relation féodo-vassalique qui aurait pu les unir. C'est l'idée d'une certaine proximité qui est ici mise en avant. Fut-elle liée à une relation de dépendance. Le quatrième chapitre consacré à Alix de Warfusée révèle qu'elle épousa « ung bien noble chevalier appellé messir Rasse à la barbe, frere a conte de Domartien en Genelle et pourtoit pour sonn escus les armes et blason de Bouloigne a cause qu'il estoit dessandu des conttes de Bouloigne » (fol. 65v). Contrairement à celle du manuscrit de l'Arsenal, la généalogie de Goethals 1327 ne mentionne pas ici Godefroy de Bouillon mais insiste sur la parenté de Rasse, frère du comte de Dammartin, avec les comtes de Boulogne dont il porte les armoiries. Pour mieux apprécier ces constructions, tant celle de Hemricourt que celles de Nicolas IV, il convient de rappeler comment s'est faite la dévolution du comté de Boulogne du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle (cf. figure 5). Eustache II, comte de Boulogne, épousa en secondes noces, Ide d'Ardenne, dont il eut Eustache III, comte de Boulogne après son père, Godefroy de Bouillon et Baudouin I<sup>er</sup> de Jérusalem. Eustache III, eut de son épouse Marie, fille de Malcolm III, roi d'Ecosse, une fille unique, Mathilde, mariée à Etienne de Blois, à qui elle apporta le comté. Le couple eut à son tour une unique héritière, Marie, épouse de Mathieu de Flandre. Leur fille Ide apporta le comté de Boulogne à Renaud de Dammartin (1190-1227). C'est ce dernier qui selon Jacques de Hemricourt serait le frère supposé de Rasse à la Barbe. Ce lien n'est cependant pas avéré par ailleurs.

Les deux généalogies sont « frauduleuses » à deux titres. D'abord, Gilles et Roger de Heu ne descendent ni d'Otton de Warfusée, ni de Rasse de Dammartin. Ensuite, les liens avec les comtes de Boulogne et Godefroy de Bouillon sont plus que discutables. Mais Nicolas IV n'est pas explicite, il procède par allusion indirecte. Il rappelle les liens entre Rasse à la Barbe et son frère le comte de Boulogne, avérés par Jacques de Hemricourt qu'il ne cite cependant pas, puis mentionne Godefroy sans réellement le situer. Il laisse donc s'installer une brume autour du neuvième Preux. L'utilisation habile du *Miroir des Nobles de la Hesbaye* pour insérer les Heu dans la société noble du pays de Liège manifeste clairement la volonté de Nicolas IV de créer du vraisemblable pour donner une réelle profondeur à la généalogie familiale : le noble et puissant chevalier Otton de Warfusée vit au XI<sup>e</sup> siècle. Mais cela était sans doute insuffisant et Nicolas renforce son projet en introduisant la figure de Godefroy de Bouillon, initialement absente du texte d'Hemricourt. Le choix du neuvième Preux, présenté dans un flou généalogique sans doute intentionnel, permettait à Nicolas IV, à ses frères et à tous leurs descendants de prétendre à une parenté avec le parangon du chevalier chrétien.

Cette tentative de se créer une généalogie fabuleuse pourrait être un simple effet de mode<sup>43</sup>. À Nancy, les ducs de Lorraine revendique également une parenté avec Godefroy de Bouillon<sup>44</sup>. Cette généalogie vient ajouter du lustre au rameau paternel et rééquilibre ainsi la balance en terme de prestige des ancêtres ; elle atteste plus généralement de la volonté de valorisation du lignage des Heu au profit des enfants nés de l'union de Nicolas III et de Marguerite de Brandebourg, « descendants » de Charlemagne et de Godefroy de Bouillon. Les recherches et travaux généalogiques de Nicolas IV de Heu qui ont abouti à ces résultats, ont été

---

<sup>43</sup> BIZZOCHI Roberto, *Généalogies fabuleuses. Inventer et faire croire dans l'Europe*, Paris, Editions Rue d'Ulm, 2010. L'auteur a démontré que ces généalogies sont évidemment bien plus qu'un effet de mode.

<sup>44</sup> GUYOT-BACHY Isabelle, « Écrire l'histoire du duc de Lorraine à la Renaissance : l'exemple de la *Brève généalogie* », in GIULIATO Gérard, PEGUERA-POCH Marta et SIMIZ Stefano (dir.), *La Renaissance en Europe dans sa diversité. Tome 1 : Les pouvoirs et lieux de pouvoir*, Nancy, Groupe « XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en Europe », 2014, p. 239-264, ici p. 248-251 ; BLANCHARD Jean-Christophe, « Entre généalogie et mythologie : la mise en image de la mémoire dynastique dans les heures d'Antoine, duc de Lorraine (1508-1544) », in *Publication du Centre Européen d'Études Bourguignonnes (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)* n° 52, 2012, Rencontres de Luxembourg (22 au 25 septembre 2011) « Mémoires conflictuelles et mythes concurrents dans les pays bourguignons (ca 1380-1580) », p. 163-181.

accompagnés d'un dénigrement systématique des lignages patriciens liés aux Le Gronnais. Cette démarche renforce l'idée d'un projet conscient de leur auteur et de la mise en œuvre d'une stratégie globale. Nicolas IV de Heu poursuit un dessein et met tout en œuvre pour y parvenir. Victimes des « tort et tyrannie que les gouverneurs de la citez de Mets » (fol. 77r) leur ont fait, les Heu ont non seulement choisi d'affirmer l'honorabilité de leur lignage et le prestige de deux ancêtres héroïques mais ils ont encore résolu de démontrer le caractère ignoble et illégitime de leurs adversaires. Ils ont pour ce faire rédigé un « Memoire de se defandre en cas d'honneur contre ceux de Mets » (fol. 176r-177r). Dans ce mémoire, les Heu montrent les origines douteuses et les comportements infâmes de leurs ennemis. Jetant le doute sur la qualité de leur ascendance et sur leur honorabilité, ce mémoire est un pendant négatif des efforts fait par les Heu pour exhausser leurs origines, elles-mêmes douteuses, puisqu'ils descendent d'une famille marchande de Huy. Les motifs du discrédit social sont multiples. Le premier argument donné est d'ordre féodo-vassalique. Si certaines familles patriciennes sont bien nobles, elles sont vassales des Heu et elles leur sont donc inférieures. En revanche, le déclassement nobiliaire d'autres familles est attesté par le fait que leurs ancêtres furent « honteusement » chassés d'un tournoi auquel les Heu participaient. Une extraction bourgeoise, ainsi que la pratique d'activités artisanales et/ou mercantiles, dont témoignait, par exemple, l'inscription au livre des drapiers, ou encore celle du prêt à usure, étaient des causes d'un discrédit social plus fort encore. Le meurtre ou l'adultère venaient également souiller une réputation. Mais des origines douteuses et inconnues paraissaient encore plus fortement méprisables et méprisées. En cela, le cas d'Hennequin de Tournay est exemplaire. Il est d'ailleurs exposé à deux reprises en des termes légèrement différents dans le mémoire. Il faut dire qu'Hennequin cumule les tares sociales. Marchand, il fut aussi changeur, et surtout, il arriva à Metz à pieds avec deux enfants dans des paniers posés sur son cheval. Pire encore, on ne sut jamais qui était la mère des enfants. Évidemment cette absence nuisait considérablement aux nombreux descendants d'Hennequin qui se trouvaient de fait amputés d'une part de leur ascendance et ne pouvaient en prouver l'éventuelle qualité. En comparaison, les Heu, descendant à la fois de Charlemagne et de Godefroy de Bouillon leur étaient nécessairement supérieurs. Mais, en ce début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'érosion démographique du patriciat, les trop rares admissions de nouveaux membres au sein des paraiges et la forte endogamie qui en découlait, induisaient un stock d'ancêtres limités et partagés. Les liens matrimoniaux des patriciens étaient tellement étroits que finalement le sang douteux d'Hennequin et de sa descendance coulait aussi dans les veines des Heu<sup>45</sup>. Les armoiries parlantes à la tour adoptées par ce tournaisien d'origine sont visibles parmi les trente-deux quartiers de Nicolas !

## Conclusion

Le contexte particulier du conflit avec François Le Gronnais et la volonté de dénigrer les lignages ennemis en même temps que celle d'améliorer son ascendance suggèrent une intention consciente qui dépasse le simple goût de l'aristocratie (des princes aux familles nobles plus modestes) de s'inscrire dans une histoire la plus longue possible, quitte à s'inventer une généalogie fabuleuse. Il s'agit bien pour les Heu et pour Nicolas IV en particulier de contrebalancer le prestige des descendants supposés du troyen Gronaldus et de saint Livier, ainsi que d'affirmer une supériorité relative grâce au prestige de leurs ancêtres réels (Charlemagne) ou prétendus (Godefroy de Bouillon). Croyait-il vraiment à cette construction ou fut-il sciemment un affabulateur ? Il n'est pas possible de le dire. On peut cependant observer

---

<sup>45</sup> Le système de parenté et d'alliances du patriciat messin mériterait d'être analysé dans son ensemble, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, à la lueur des travaux récents d'Élie Haddad, Gérard Delille et Anita Guerreau-Jalabert parus dans « Les Règles de la parenté, entre histoire et anthropologie », *CRH* [En ligne], Parutions 2018, Parutions, Actualités, mis à jour le : 21/11/2018, URL : <http://crh.ehess.fr/index.php?6311> (consulté le 18 février 2021).

que ses efforts n'ont pas permis aux descendants mâles de Nicolas III de Heu d'échapper à leur milieu social. Ils continuèrent à se marier avec des femmes d'un même niveau social que le leur et puis le lignage s'éteignit rapidement. C'est sans doute le contexte, tendu à Metz en ce milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et les choix religieux des Heu qui furent la cause de la ruine de ce lignage. Les efforts de Nicolas IV de Heu ont pourtant, me semble-t-il, bel et bien existés. Ils peuvent paraître à nos yeux, et à l'aune de nos connaissances, inutiles, naïfs, voire, peut-être, malhonnêtes. Je les crois malgré tout pensés, construits et savamment pesés par un homme sensible à l'humanisme et à la découverte du passé mais aussi conscient des incertitudes de l'avenir.

Son monument funéraire, ultime reflet de sa personnalité, devait laisser à la postérité une représentation idéale de l'homme qu'il avait été<sup>46</sup>. Ses dernières volontés ne furent cependant pas complètement respectées, puisque Nicolas IV, proche des milieux réformés, fut inhumé en dehors de l'église des Célestins de Metz. Son tombeau, dans le goût de la Renaissance, était placé à droite de la porte d'entrée de l'église. Cette exclusion assurait donc involontairement une certaine visibilité à cet édifice fortement emblématisé. Un écu *écartelé aux 1 et 4 : de gueules à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable (Heu) ; aux 2 et 3 : d'hermine au lion de gueules (Chinery), et sur le tout : d'or au chef de gueules chargé de trois merlettes d'argent (Meysembourg)*, tenu par deux anges, ornait le fronton triangulaire. Une devise, « endurer pour durer », courrait tout au long de l'entablement, rythmé par quatre mufles de lion. Enfin, dans la partie basse, séparée par quatre colonnes au chapiteau de style corinthien, on pouvait lire l'épithaphe de Nicolas en sa partie centrale et huit armoiries étaient réparties, quatre à droite et quatre à gauche, au-dessus et en dessous de deux chevaux affrontés, tenant chacun un phylactère portant la devise déjà signalée. Dans son épithaphe, Nicolas IV s'affirme comme chevalier, seigneur d'Ennery, conseiller et chambellan de Charles Quint, et omet ses fonctions au sein de la cité ou auprès du duc de Lorraine. Nicolas s'y déclare fils aîné de Nicolas III de Heu, chevalier, mais surtout de dame Marguerite de Brandebourg, héritière en partie de puissant messire Godefroy de Brandebourg, en son vivant baron et propriétaire des baronnies de Brandebourg, Meysembourg, Esch-sur-Sûre et seigneur des châtellenies de Clervaux, Stolzembourg, Soleuvre et Berbourg. Le développement de la titulature de Godart/Godefroy montre bien l'importance accordée à la figure de son grand-père. À droite, les quatre quartiers maternels de Nicolas IV sont bien ceux des grands-parents de Marguerite : Frédéric VI de Brandebourg, Françoise d'Argenteau, Louis de Chinery et Catherine de Raville (cf. figure 2). L'ascendance de Nicolas III est plus surprenante. Les quatre quartiers sont ceux de ses arrière-grands-parents paternels des deux côtés paternels : Nicolas I<sup>er</sup> de Heu et Isabelle Mortel, puis Girardin Chevalat et Isabelle Baudoche. Fut-ce l'union de leur fils Nicolas Chevalat, avec Jacomette Chaverson, une descendante de Hennequin de Tournai, qui justifia le choix de ce décalage ? S'il n'était pas question de faire allusion à Charlemagne et à Godefroy de Bouillon, il n'était peut-être pas non plus envisageable de laisser une trace de cette mésalliance pour l'éternité. Jusque dans la mort, Nicolas IV cultivait le goût pour les anomalies généalogiques.

Jean-Christophe Blanchard

CRUHL – Université de Lorraine

---

<sup>46</sup> Oxford, Bodleian Library, Gough drawings Gaignières 11, fol. 106 : <https://www.collecta.fr/p/COL-IMG-13405> (consulté le 15 février 2021) ; MAZURIC Roger, « Le tragique destin d'un patricien messin Gaspard de Heu, sr. De Buy », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1978, p. 118-142, ici p. 121 ; MERCIER Pierre-Marie, *Les Heu, une famille patricienne de Metz (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, thèse de l'Université Paul-Verlaine-Metz, 2011, p. 146.

**Annexe 1 : les trente-deux quartiers de Nicolas IV de Heu  
(Blasonnement et bibliographie nécessaire à l'établissement de la généalogie)**

- Heu : *de gueules à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable (MA, p. 128-137).*
- Mortel : *d'or à la fasce losangée d'argent et de sable (MA, p. 187).*
- Lohier : *chevronné de huit pièces d'or et d'azur, au franc-quartier d'argent à l'aigle démembrée de gueules (MA, p. 166).*
- Baudoche : *chevronné de huit pièces d'argent et de gueules, au chef d'azur chargé de deux besants d'or (MA, p. 12).*
- Barroy : *chevronné de huit pièces d'or et d'azur, à la bande à la bande échiquetée d'argent et de gueules de deux tires (MA, p. 9).*
- Hesson : *chevronné de huit pièces de sable et de gueules (MA, p. 127)*
- Le Hungre : *de gueules à six tours d'or, 3, 2 et 1 (MA, p. 158)*
- Le Gronnais : *de gueules à bande de sable chargée de trois tours d'argent (MA, p. 104).*
- Chevalat : *chevronné de huit pièces d'or et d'azur, au franc-quartier d'argent au cheval de sable (MA, p. 54-55)*
- Baudoche : *chevronné de huit pièces d'argent et de gueules, au chef d'azur chargé de deux tours d'or (MA, p. 15).*
- Haquier : *d'or herminé de sable, à la bande d'azur chargée de trois tours d'argent (MA, p. 54).*
- Le Gronnais : *de gueules à six tours d'argent, 3, 2 et 1 (MA, p. 92).*
- Chaverson : *fascé de huit pièces d'or et d'azur, au franc-quartier de gueules à l'aigle démembrée d'argent (MA, p. 49).*
- Gourdat : *d'azur à la bande d'or chargée d'une quintefeuille d'argent et de deux coquilles du même (MA, p. 49).*
- Tournay : *de gueules à la tour d'argent, au lion de sable sortant de la porte (MA, p. 255).*
- Lowy : *d'azur à trois annelets d'or, 2 et 1, au chef d'argent chargé d'un lion naissant de gueules (MA, p. 171).*
- Brandebourg : *écartelé, aux 1 et 4 : de gueules à l'écusson d'argent (Brandebourg) ; aux 2 et 3 : d'or au chef de gueules chargé de trois merlettes d'argent (Meysembourg) (Brandebourg 2, p. 5-11, 24-53, 68-80, 81-88).*
- Meysembourg : *d'or au chef de gueules chargé de trois merlettes d'argent (Brandebourg 2, p. 24).*
- Brenner de Lahnstein : *d'or à la fasce vivrée de gueules (Brandebourg 2, p. 5-6).*
- Boussu : *d'or à la bande de gueules (Brandebourg 2, p. 24).*
- Argenteau : *d'azur à la croix d'or chargée de quatre coquilles de gueules, cantonnée de vingt croisettes recroisettées au pied fiché d'or (Brandebourg 2, p. 31-33).*
- Rochefort : *parti, au 1 : d'or à l'aigle de gueules ; au 2 : d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires, au lion de gueules naissant (Brandebourg 2, p. 33).*
- Horion : *d'argent à la bande de gueules (Brandebourg 2, p. 33).*
- Autel : *de gueules à la croix d'or cantonnée de vingt billettes du même (Brandebourg 2, p. 33).*
- Chinery : *d'hermine au lion de gueules (Breux p. 74-77 ; La Grange p. 50-69).*
- Argiet : *d'or au lion naissant de sable.*
- Soleuvre : *d'argent au lion de sable (Breux p. 74-77 ; La Grange p. 50-59).*
- Atzinrode : *écu vierge (Breux p. 74).*
- Raville : *écartelé, aux 1 et 4 : chevronné de gueules et d'argent ; aux 2 et 3 : de gueules à la croix ancrée d'argent (La Grange, p. 59 ; ES 26, t. 75).*
- Milberg : *écu vierge (ES 26, t. 75).*
- Haussonville : *d'or à la croix de gueules frettée d'argent. (ES 26, t. 28)*
- Châtelet : *d'or à la bande de gueules chargée de trois fleurs de lis d'argent (ES I, 2, t. 214).*

MA : GERARD, BARON D'HANNONCELLES Jean-François-Gilbert, *Metz ancien*, 2 vol., Metz, Rousseau-Pallez, 1856, t. 2.

Breux : HOUZELLE François, *Breux, son histoire et sa seigneurie*, Bar-le-Duc, Contant-Laguette, 1899.

La Grange : KOHN Jean-Charles, *Histoire des seigneurs et de la seigneurie de La Grange*, t. 1, Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1899.

Brandebourg 2 : VANNERUS Jules, « La famille de Brandebourg. 2<sup>ème</sup> partie : la branche d'Esch-Clervaux-Meysembourg », in *La noblesse belge*, annuaire de 1926, 1<sup>ère</sup> partie, Bruxelles, Albert Dewit, 1928, p. 5-147.

ES I, 2 : Detlev Schwennicke. *Europäische Stammtafeln. Neue Folge*, vol. I, 2, *Przemysliden, Askanier, Herzoge von Lothringen, die Häuser Hessen, Wüttemberg und Zähringen*, 1999.

ES 18 : Detlev Schwennicke. *Europäische Stammtafeln. Neue Folge*, vol. 18, *Zwischen Maas und Rhein 1*, Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, 1998.

ES 26 : Detlev Schwennicke. *Europäische Stammtafeln. Neue Folge*, vol. 26, *Zwischen Maas und Rhein 2*, Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, 2009.